

Emprise indicative du P.P.R.I. Isère Amont



Commune de GIERES
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES
ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE SUR FOND TOPOGRAPHIQUE HORS INONDATION PAR L'ISÈRE

Légende :

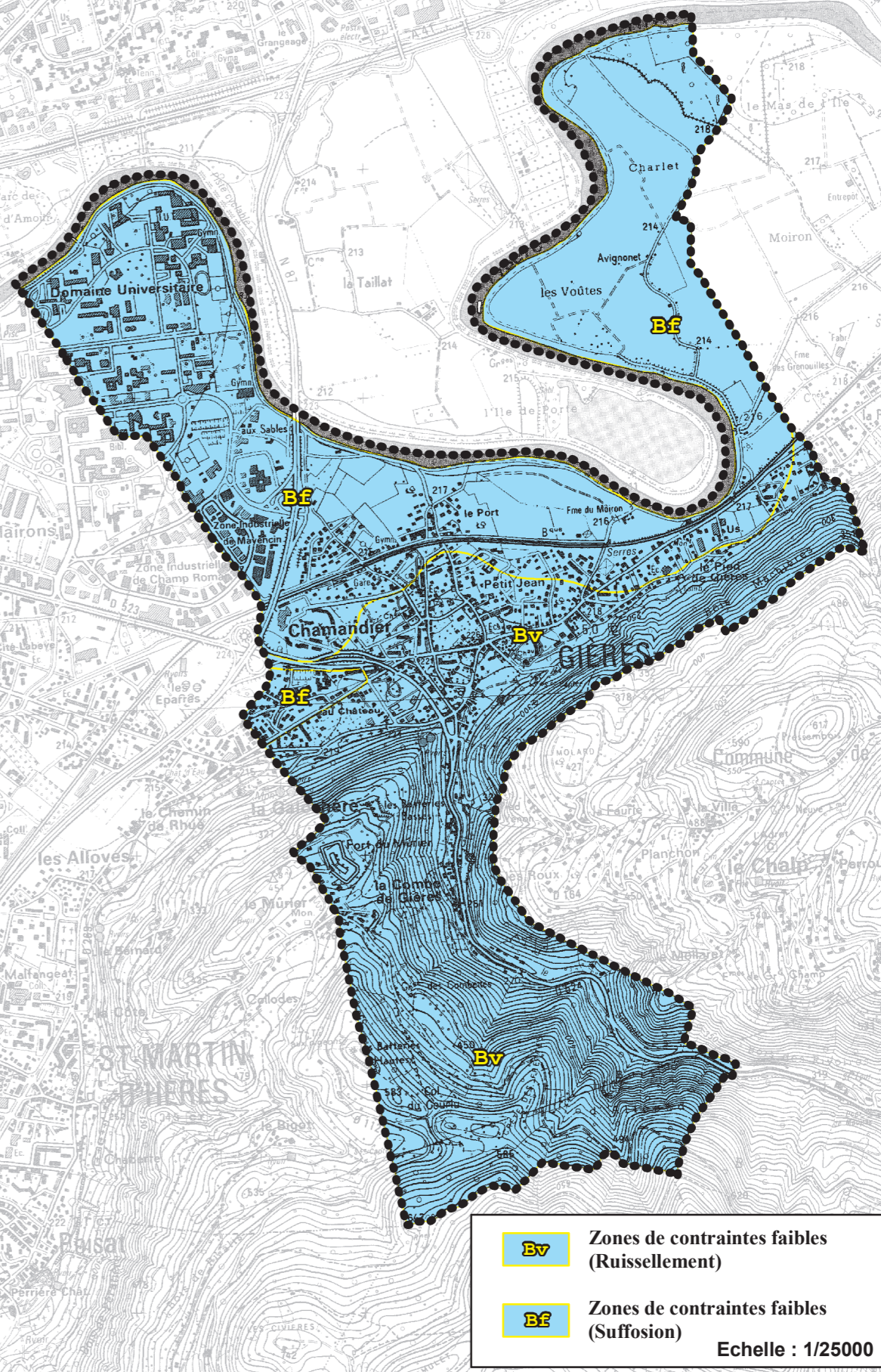
Niveau de contraintes *	Nature du risque **
R Zones d'interdictions	I', i' : inondation en pied de versant
B Zones de projet possible sous maîtrise collective	T, t1, t2 : crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
B Zones de contraintes faibles	v : ravinements et ruissellements sur versant
B Zones sans contrainte spécifique	G, g1, gs : glissements de terrain
	P : chutes de pierres
	f : suffosion
	A : avalanches

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Parcours hydraulique souterrain

Réalisation : RTM 38 Etabli le : Octobre 1996 Echelle : 1/10 000
 Edition : ALP'GEORISQUES Modifié le : Décembre 2006

Zonage réglementaire du risque ruissellement de versant (phénomène généralisé) et du risque suffosion



Bv Zones de contraintes faibles (Ruissellement)
Bf Zones de contraintes faibles (Suffosion) Echelle : 1/25000